

Propositions des internautes

Synthèse PME TPE

Cette synthèse se base sur la lecture des blogs marché du travail, compétitivité et plus spécifiquement PME TPE.

Les propositions de simplification des démarches administratives et de diminution des charges pendant la création des entreprises sont récurrentes.

D'une manière générale l'idée qui revient souvent est la suivante : pour développer les emplois dans les PME, il faut d'abord orienter le soutien des PME vers l'accroissement de leur rentabilité et de leur profit, la croissance des emplois suivra de facto ; en non l'inverse.

➔ Les incitations fiscales proposées par les internautes

- Exonérer les entreprises qui se créent de charges sociales durant les 3 ou 5 premières années tout en limitant le nombre de petites mesures d'aides non accessibles à ces entreprises en création (coût des démarches administratives) ;
- Appliquer les charges sociales uniquement sur les entreprises qui font des bénéfices, et en fonction de leurs bénéfices ; cela permettrait aux entreprises en création de respirer pendant la phase d'amorçage ;
- Calculer les charges patronales et sociales à partir du Chiffre d'affaire ,
- Faire de l'Urssaf l'unique collecteur et répartiteur des taxes.
- Limiter les faillites des commerçants dues à :
 - o l'inexpérience de ceux-ci en gestion,
 - o à la faiblesse des apports personnels pour l'achat :
 - o au faible soutien des banques
 - o à une fiscalité calculée sur le résultat comptable et non sur la trésorerie ;
- solutions proposées :
 - o déductions d'une provision exceptionnelle (après 3 ans d'existence) de 10% de la valeur de l'acquisition du fond de commerce pour la réintégrer progressivement : cela permet d'augmenter les moyens de l'exploitant et de limiter les faillites pour faute de trésorerie.
- Supprimer la Taxe professionnelle et diminuer les taux des prêts pour la création d'entreprise ;
- Supprimer les droits de succession ;
- Privatiser certains services de l'Etat et utiliser l'argent pour créer un fond public d'investissement ;
- Diminuer l'effet de seuil lié à la fiscalité qui retarde ou limite la croissance des entreprises ;
- Taxer davantage les produits importés pour limiter les délocalisations ;

➔ Simplifications administratives pour les entreprises

- Réserver une part des marchés public des collectivités territoriales notamment, aux PME ;
- Redynamiser les pôles de compétitivité ;
- Mettre en place un guichet unique (thème récurrent) pour l'ensemble des démarches administratives ;
- Accroître le nombre de gazelles : il faut aider les PME et toute entreprise qui se crée à dépasser le stade d'amorçage, or il est difficile d'obtenir des fonds suffisants pour se développer, le capital risque n'investit plus dans cette phase => créer un fond d'amorçage à l'image du SBIC américain ou du YOSMA israélien.

- Financement par l'épargne privée et Etat à part égale
- Avantages fiscaux pour les investisseurs privés
- 1 unique organisme privé gestionnaire OSEO
 - ⇒ libérer ces fonds aurait un effet macro direct sur l'investissement et la croissance.
- Alléger les entreprises de l'ensemble des mesures repoussoirs (fiscalités, démarches administratives...) et faire des CCI un vrai pôle de soutien en s'assurant de la professionnalisation et de l'expertise de ses membres ;
- Etablir un Small Business Act pour les PME ;
- Il faudrait revoir les mécanismes de subventions aux entreprises qui sont compliqués et qui profitent davantage aux grandes structures, sur ce point précis, il existe sur le blog une opposition qui s'articule autour de deux propositions :
 - Proposer les aides aux entreprises plutôt que laisser les entreprises chercher et postuler aux aides qu'elles pourraient potentiellement recevoir (les administrations sont donc proactives, elles vont vers l'entreprise pour lui expliquer ce à quoi elle a le droit).
 - Suppression des subventions et aides aux entreprises qui profitent majoritairement aux grands groupes, ce qui permettrait aux administrations de diminuer les tâches coûteuses ;
- Développer la logique du CESU pour les entreprises : afin de limiter les formalités administratives => développer un CGEF Centre de Gestion des Entreprises Françaises.
 - Supprimer les subventions à tous les échelons,
 - Numériser toutes les informations concernant les entreprises (Kbis...)
 - Le CGEF collecte après avoir fait les calculs les taxes qu'il dispatche vers les organismes ;
- Libérer les entreprises TPE/PME des expertises-comptable en développant des systèmes comptables numérisés sûrs, et/ou en permettant l'accomplissement de ces tâches pour les TPE par des salariés compétents en comptabilité hors expert-comptable ;
- Libérer les PME de la tutelle des grands groupes, notamment pour les franchises, ou les fournisseurs. Cela permettrait une plus grande diversité économique ;
- Supprimer les CE, et verser directement les fonds consacrés aux CE aux salariés ; d'une manière plus globale réviser les seuils de salariés ;
- Professions libérales, diminuer les formalités, abaisser les taxes qui avoisineraient les 55% des revenus ;

➔ Le soutien éducatif administratif et réglementaire et aux PME

- Favoriser et développer le parrainage des TPE/PME ;
- Créer une réelle formation « création et développement de PME » = une formation pour devenir patron.
- Assurer le paiement à 30 jours maximum avec des sanctions passé ce délai pour les entreprises comme pour l'Etat (l'Etat devrait même être exemplaire) ;
- Développer les centrales d'achat dans lesquelles les produits des TPE/PME seraient inclus, cela permettrait d'assurer un débouché à ces productions ;
- Libérer la croissance des PME innovantes :
 - Améliorer le financement :
 - payer les PME à 30 jours,
 - Favoriser les prêts en augmentant les garanties OSEO, et favoriser les mesures permettant l'éclosion d'un système capital-risque,
 - Mettre en place un Small Business Act,
 - Supprimer les effets de seuil,
 - Diminuer les charges patronales (voir le CR de l'audition de M. Quéveau)
- Pour les Micro entreprises, relever le seuil de revenu de 27 000 euros brut par an à 45 000 euros pour l'assujettissement à la TVA.
- Soutenir les PME de 1000 salariés quasi inexistantes en France, CF. CR audition de M. Quéveau ;

- **Faciliter les politiques de recrutement : permettre de simplifier la rupture réciproque des contrats**, actuellement la rupture du contrat par le salarié est recherchée uniquement dans le cadre du licenciement, le salarié démissionnaire ne bénéficie d'aucune aide, ce qui incite à rester sur un poste qui ne convient plus ;
- Diminuer le coût du travail pour les entreprises, cf. audition de M. Quéveau ;
- Lever les incohérences rencontrées par les artisans/profession libéral :
 - o Cotisations : si une année l'artisan connaît une situation de déficit, il cotise pour sa retraite sur une base minimum mais ne valide aucun trimestre, alors qu'il aura travaillé sans compter précisément pour résorber son déficit ;
 - o Les revenus (BIC) pris en compte sur l'avis d'imposition sont majorés de 25% si la comptabilité est établie par l'artisan lui-même, (résultat loi de finances 2007 qui privilégie les adhérents des centres de gestion agréés) ; voir CR de l'audition M. Griset ; cette majoration du BIC a pour effet de faire perdre certaines aides sociales (apl, aide à la rentée scolaire...)

➔ **Le soutien à l'innovation, ou comment favoriser el développement des gazelles ?**

- Le financement de l'innovation est frileux en France malgré l'existence d'outils comme OSEO :
 - o La frilosité des banques est permanente;
 - o Les Capital-risque et capital- amorçage sont insuffisant => les moyens financiers de création et d'amorçage des entreprises restent limités. Il faut trouver des moyens d'inciter les banques à prêter et/ou créer des fonds dédié à ces activités ;
- Le financement des entreprises pourrait être davantage orienté vers **l'intéressement des salariés** :
 - o En améliorant la défiscalisation
 - o En améliorant la communication sur ces pratiques aussi bien auprès des cadres dirigeants que des salariés ;
- **Créer un organisme privé unique de soutien aux exportations des PME, redynamiser le soutien aux PME à l'exportation**
- Autoriser l'ouverture dominicale aux seuls commerces de proximité ;
- **Créer une bourse régionale de financement des PME et TPE**, qui pourrait favoriser la mise en relation des particuliers avec les PME de leur région ainsi que les banques ;
- Autoriser le positionnement des entreprises sur les marchés financiers lorsqu'elles sont en redressement considérant que ce marché serait une source de fonds (en toute connaissance de cause pour les investisseurs) ;